

**Procès-verbal de la 48^{ème} Assemblée générale ordinaire
de notre Association – vendredi 10 novembre 2023 à 10.00 h
Restaurant Ô Colombettes à Vuadens**

Présence : 70 membres - 7 invités + Dominique Pasquier - animation

Invités : M. Alexandre Jolliet – Directeur de la fabrique de Broc
M. Christophe Sarrasin – Directeur du Fonds de Pensions Nestlé
Mme Karin Nairn – gestionnaire du Fonds de Pensions Nestlé
M. André Porchet – co-président ARN - Vevey
Mme Jacqueline Galley – co-présidente ARN - Vevey
M. Jean-Marc Poulin, Président ARNO
M. Jean-Pierre Schoch, caissier ARNO

Excusés : Mme Jacinthe Cachin
M. et Madame Jean-Claude Ecoffey
M. et Mme Christian Hayoz
Mme Mary-Hélène Müller
Mme Françoise Pittet
M. André Savary

Scrutateurs : M. Lucien Richoz
M. Jean-Marie Rime

Aux personnes absentes pour raison de maladie ou d'accident, nous présentons nos vœux les meilleurs pour un bon rétablissement.

Conformément à l'art. 12 des statuts, la convocation à cette assemblée a été adressée aux membres en octobre, soit 2 semaines avant ces délibérations.

L'ordre du jour est le suivant :

1. PV de notre assemblée générale du 16 septembre 2022 au Restaurant du Chamois à Botterens
2. Exposé de la Direction de la fabrique de Broc et du Fonds de Pensions
3. Rapport du Président
4. Comptes 2022
5. Rapport des vérificateurs
6. Renouvellement du comité
7. Propositions individuelles
8. Cotisation annuelle 2024
9. Programme 2024
10. Divers

Notre Président ouvre cette 48^{ème} assemblée générale et souhaite la plus cordiale bienvenue à nos invités ainsi qu'aux membres qui nous font le plaisir d'avoir répondu favorablement à notre invitation.

Il cite plus particulièrement la présence de M. Alexandre Jolliet, Directeur de la fabrique de Broc, de M. Christophe Sarrasin, Directeur du Fonds de Pensions qui nous quittera après nos délibérations et de Mme Karin Nairn, gestionnaire du Fonds de Pensions.

Nous relevons également la présence de nos amis des Associations de retraités d'Orbe et de Vevey avec qui nous entretenons année après année de très bons contacts, notamment lors d'une rencontre annuelle des 3 comités organisée à tour de rôle par chacune de nos Associations.

M. Jaccottet demande s'il y a des remarques au sujet de l'ordre du jour de notre assemblée. Aucune remarque n'est formulée et nous considérons qu'il est accepté à l'unanimité.

Nous abordons donc le point 1 de l'ordre du jour.

1.

Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2022

Il ne sera pas lu étant donné qu'il est inséré sur notre site internet dont nous rappelons l'adresse : broc.arninfo.ch. Néanmoins, en désirez-vous la lecture ? Tel n'est pas le cas, je vous demande son approbation à mains levées.

Merci et félicitations à Jacqueline pour sa rédaction qui est le reflet exact de notre dernière assemblée. Merci également pour sa collaboration qui est précieuse pour moi et bénéfique pour nous tous. Nous lui devons notre vive reconnaissance pour son dévouement et ses connaissances professionnelles de super secrétaire.

Nos vœux de bon rétablissement l'accompagnent suite à son intervention chirurgicale. Vos applaudissements seront la preuve de l'acceptation de ce PV.

2.

Exposé de la Direction de la fabrique de Broc

Nous passons la parole à M. Alexandre Jolliet afin qu'il nous donne un aperçu de la vie à Broc.

Il se présente étant donné qu'il s'agit de sa première participation à notre assemblée. Ingénieur Ets Techniques Alimentaires, il débute sa carrière chez Nestlé en 1998 au PTC à Orbe puis Project Manager Application Group – fabrique de Nescafé à Orbe puis à Vevey.

Il prend ensuite à la Direction de Nespresso Orbe et Avenches et maintenant en qualité de Directeur de la fabrique de Broc depuis le 1^{er} avril 2023.

La vie à Broc

L'effectif actuel est de :

- 213 personnes dont :
- 13 apprentis et stagiaires

L'âge moyen du personnel est de 45 ans.

Le comité de Direction comporte 50 % H/F

Population totale : 75/25 % H/F

En 2023, 6 employés font valoir leur droit à la retraite.

La fête des jubilaires et retraités s'est déroulée Chez Barnabé à Servion. Les participants ont pu découvrir les coulisses de ce théâtre réputé.

Innovation / Rénovation

- Nestlé dessert bio + toute une gamme de nouveautés
- Basic blocks 150 g
- Relance de la gamme touristique : projet en cours d'évolution
- Zone CAVEMIL 600 complètement rénovée
- 2024 – 2025 Bindler et petits moulanges : projet base et HUB carrés
- Flowpack pour les napolitains

Parc Cailler - directeur M. Olivier Quillet

Ce projet est essentiel pour la fabrique.

Ce parc permettra la promotion de la Gruyère, du canton de Fribourg et de la Suisse.

Construit autour de la fabrique avec visibilité à l'intérieur de la fabrique, il pourrait être accessible aux visiteurs entre la fin 2025 et la mi-2026.

Question posée par M. Dominique Ropraz

Quel est le nombre de collaborateurs en production et volume produit.

- 100 personnes en production
- 12'000 T pour 2023 (petite baisse) et + de 12'000 T prévues pour 2024

Merci à M. Jolliet pour sa présentation.

La parole est donnée à M. Christophe Sarrasin – Directeur du Fonds de Pensions qui débute sa présentation par une revue de l'environnement économique actuel ainsi que des perspectives.

Un premier graphique, nous montre ce qui suit :

Inflation

- Sortie de la pandémie et redémarrage de l'économie – Forte hausse de l'inflation dès fin 2020
- Vers la mi-2022, l'inflation atteignait des niveaux records qui n'avaient plus été observés depuis les années 70-80.
- Depuis lors, l'inflation a fortement diminué et ce en partie grâce aux hausses de taux directeur des banques centrales.
- Stabilisation de l'inflation actuellement à un niveau de 2 % à 4 % aux Etats Unis, dans l'Eurozone et en Suisse.

Le second graphique de la présentation montre justement :

La hausse des taux d'intérêt court terme (banques centrales)

- Cycle de hausses de taux directeur initié début 2022 par les banques centrales pour lutter contre l'inflation. Il s'agit des taux d'intérêt à court terme. Dans le cas particulier de la Suisse, les hausses de taux directeur de la Banque Nationale Suisse nous ont sorti d'une ère de taux négatifs qui perdurait depuis 2015. Les investisseurs partent de l'idée que les banques centrales ont achevé leurs cycles de hausses de taux directeur (emprunts, hypothèques) qui n'ont pas encore pleinement été répercutées sur les agents économiques.

Le troisième graphique montre l'évolution des taux à long terme, qui ont également fortement augmenté en 2022 et 2023, impactant négativement les valorisations des actions et obligations. Cela a conduit à des performances négatives pour le Fonds de Pensions Nestlé en 2022 et au 3^{ème} trimestre 2023.

Aux niveaux des perspectives, le niveau de taux d'intérêt plus élevé permet par contre d'espérer de meilleures performances financières pour le Fonds de Pensions Nestlé dans les mois, voire les années à venir. Il convient toutefois de rester prudent par rapport aux risques de ralentissement économique qui résulte de la hausse des coûts de financement ainsi que des risques liés aux tensions géopolitiques actuelles.

Le Directeur termine son exposé en présentant la performance estimée au Fonds de Pensions Nestlé au 31.10.2023. A cette date, la performance est de 0.5 %, tandis qu'elle est de 3.3 % par année depuis le 01.07.2023. Sur les différentes périodes présentées, la performance du Fonds de Pensions Nestlé est en ligne avec celle des autres fonds de prévoyance en Suisse. Le degré est estimé à 107 % au 31.10.2023.

La Direction du Fonds de Pensions va se réunir avec le Comité de Direction et recommandera une réserve de 177'000'000 mio, portant le degré de couverture à 110 %.

Y a-t-il des questions suite à la présentation de M. Sarrasin ?

Ce n'est pas le cas. Nous lui adressons nos remerciements pour ses explications très complètes.

Nous passons la parole à Mme Karin Nairn, gestionnaire de nos rentes, qui nous fait chaque année le plaisir d'être des nôtres.

Elle n'a rien à ajouter suite aux informations données par M. Sarrasin. Elle se tient néanmoins à la disposition des participants qui auraient des questions individuelles à lui poser.

Merci Karin pour ton grand travail au service de nous rentiers.

3.

Rapport du Président

Maurice nous rappelle que l'effectif a diminué depuis notre dernière assemblée de 2022. Il est actuellement de 126 membres.

Nous avons le plaisir de compter 7 admissions, à savoir :

- Marc Piccand
- Isabelle Froidevaux
- François Pointet
- Véronique Pointet
- Lydia Balmer
- André Charrière

Nous regrettons les démissions, pour raisons de santé, de 6 membres, soit :

- François Pugin
- Hélène Pugin
- André Desponds
- Etienne Remy
- Marie-Laure Ineichen
- Denise Prestanicola

C'est avec tristesse que nous déplorons 3 décès :

- Cécile Andrey
- Rose-Blanche Haag
- Lucien Repond

En mémoire de ces membres disparus, nous respectons une minute de silence.

A toutes les personnes qui ont perdu un être cher va notre sympathie.

Pour cette journée, quelques collègues sont atteints dans leur santé et n'ont pas pu être des nôtres. Je ne peux pas tous les citer. Je pense particulièrement à notre cher vice-président Christian Hayoz absent aujourd'hui et qui demande à être démis de sa fonction au sein du comité. Je reviendrai sur sa succession au point 6 du tractanda.

A toutes ces personnes, je souhaite un bon rétablissement.

Nos courses et randonnées 2023 ont connu un grand succès.

Pour rappel :

- 27 avril Giessbach (vaches en bois)
- 10 mai Fabrication Cors des Alpes – Eggiwil
- 15 juin Train des Hirondelles – Arbois
- 20 juillet Chamonix – Chez Filippo à Courmayeur
- 24 août St-Luc Val d'Anniviers
- 13-14-15 septembre La Bourgogne

Pédestres

- 4 mai Sentier des sculptures à Sorens, repas à la pizzeria du camping
- 1^{er} juin Lac de Lessoc, repas au Pic Vert à Grandvillard
- 3 août Le Chalet Neuf aux Monts de Riaz, repas à la buvette avec concert de 3 musiciens de cors des Alpes dont notre ami Heinz Fuhrer.

A chacune de ces randonnées en Gruyère, nous étions plus de 30 participants.

Durant l'année, votre comité s'est réuni à 5 reprises chez Maurice et Maguy. A chaque fois, nous avons partagé un excellent repas. Merci à eux pour leur accueil.

Notre assemblée générale 2024 se déroulera le 20 septembre et en 2025, nous fêterons le 50^{ème} anniversaire de notre Association créée par M. Martin Müller, ancien Directeur de la fabrique de Broc, aujourd'hui décédé. Cette journée aura lieu le 16 mai 2025.

Cette fête avec animation musicale se déroulera au Chalet de Bataille et nous ferons appel à un traiteur pour le service du repas.

Je me permets de vous rappeler quelques points très importants :

- **annoncer vos changements d'adresses afin d'éviter des retours de la poste occasionnant des frais**
- **respecter le délai fixé pour les inscriptions à nos courses afin d'éviter un surcroît de travail à Jacqueline.**

Ainsi se termine mon rapport.

Y a-t-il des questions ou remarques à son sujet ?

Vous pourrez nous faire part de vos désirs au point 7 de l'ordre du jour « propositions individuelles ».

4.

Comptes 2022

Notre dévoué caissier Gaston Remy nous présente le détail des comptes.

En 2021 la fortune se montait à CHF 17'939.45 et en 2022 nous avons un passif de CHF 11'985.35, soit une diminution de fortune de CHF 5'954.10.

Avez-vous des questions concernant ces comptes ?

Ce n'est pas le cas et nous remercions sincèrement Gaston pour la parfaite tenue de notre comptabilité.

5.

Rapport des vérificateurs

Marie-Jeanne Gremaud nous donne connaissance du rapport des vérificateurs des comptes 2022 :

- **Nous avons vérifié la totalité des écritures et nous pouvons affirmer que les chiffres présentés et les résultats correspondent parfaitement aux mouvements des différentes obligations, des courses et du ménage de l'association. Le caissier a fourni toutes les pièces utiles aux vérificateurs.**

L'excellente tenue des comptes et l'ordonnance de son travail méritent nos vives félicitations au caissier.

Nous demandons à l'assemblée générale de ce jour d'approuver les comptes tels qu'ils vous ont été présentés et d'en donner décharge au caissier et au comité de l'association.

De la part des vérificateurs : Francis Baechler – Manfred Buchs – Marie-Jeanne Gremaud.

Comptes acceptés par l'assemblée, des applaudissements vont à Gaston pour son travail pas toujours facile.

Merci à nos vérificateurs pour leur collaboration.

6.

Renouvellement du comité

Les personnes en place, soit :

- Président : Maurice Jaccottet
- Secrétaire : Jacqueline Moret
- Caissier : Gaston Remy
- Section pédestre : Raphaël Perrin
- Membre : Lucien Richoz

Ils acceptent un nouveau mandat pour une période d'un an, ce qui est approuvé par l'assemblée à l'unanimité.

Comme annoncé précédemment, nous prenons acte de la démission de Christian Hayoz en qualité de membre du comité. Nous devons donc lui trouver un remplaçant et nous avons contacté notre jeune retraité, membre de l'Association depuis 2022, en la personne de Dominique Ropraz.

Il est d'accord de rejoindre notre comité et nous le remercions pour son engagement. Merci à l'assemblée d'accepter sa nomination, ce qui est confirmé par des applaudissements. Nous avons une tâche à lui confier, à savoir trouver de nouvelles personnes, retraités depuis peu ou à la veille de l'être afin d'agrandir le cercle de nos membres.

Nous rappelons une nouvelle fois que la majorité des membres de votre comité avance en âge et qu'il est urgent que d'autres personnes s'annoncent pour assurer la relève.

Merci à vous tous pour la confiance que vous nous accordez. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour vous donner satisfaction.

7.

Propositions individuelles

Chers membres, nous vous donnons la parole. Avez-vous des questions ou propositions à nous soumettre ? Ce n'est pas le cas, merci pour votre confiance. Nous passons à la suite de l'ordre du jour.

8.

Cotisation annuelle

Notre situation financière se porte assez bien. Dès lors, le comité vous propose le statut quo, soit le maintien de la cotisation annuelle de CHF 30.- par membre et par année.

Néanmoins, nous accueillons des personnes accompagnantes lors de nos courses (parentes de nos membres) qui souhaiteraient adhérer à l'Association. Compte tenu du manque d'intérêt des futurs retraités, nous ne voyons aucun inconvénient à ce que ces personnes nous rejoignent. Par contre, nous ne pourrions pas bénéficier de la subvention Nestlé. C'est pourquoi nous leur proposerions une cotisation annuelle de CHF 60.- et sans droit de vote lors de nos assemblées.

J'ouvre la discussion à ce sujet. Aucun commentaire, donc approbation par l'assemblée.

9.

Programme 2024

Prochainement, nous rencontrerons le Directeur et la responsable des excursions chez Horner/Wieland, Mme Sandra Haering pour la préparation de nos courses 2024.

Nous leur proposerons les destinations suivantes :

- Biscuiterie Hug à Willisau
- Les 3 lacs (Morat – Neuchâtel – Bienne)
- Barrage d'Emosson
- Brisolée à Fully
- Ebnat Kappel, fabrique de brosses et autres articles pour le ménage

Randonnées pédestres 2024

Pour l'heure, rien n'est défini mais nous pensons à :

- Broc, le long de la Sarine – repas au restaurant du centre sportif
 - Les Paccots – petit train jusqu'à la Cabane du Petit Oiseau
 - Estévennens – jardin de la Passion chez M. et Mme Pierre-André Uldry, bien connu pour sa participation à l'émission des jardiniers le samedi matin sur Radio Fribourg. A ce sujet, M. Pointet nous indique que plus de 1'000 variétés de fleurs et plantes sont cultivées, dont M. Uldry connaît chaque nom. Une soupe de chalet pourrait nous être servi sur ce site.
- Merci à M. Pointet pour ces précisions.

En début d'année, nous vous ferons parvenir notre projet auquel nous joindrons le PV de cette assemblée.

10.

Divers

Pour terminer, nos remerciements sont adressés :

- à la Direction de la fabrique de Broc pour les lots de produits Cailler qui ont ravi nos papilles lors de nos diverses sorties, comme d'ailleurs aujourd'hui. Un grand choix de chocolat est à votre disposition sur une table.

Des pralinés Femina accompagneront aussi le café.

Un grand merci également à :

- M. Alexandre Jolliet, Directeur de la fabrique de Broc pour sa présence
- Aux organes dirigeants du Fonds de Pensions pour leur soutien
- A la Direction de Nestlé Suisse pour son aide financière

Merci à nos amis de l'Association des retraités de Vevey, M. André Porchet, Mme Jacqueline Galley et leurs collègues du comité, à M. Jean-Marc Poulin, président ARNO, à son caissier M. Jean-Pierre Schoch et à l'ensemble de leur comité.

Depuis de nombreuses années, nous entretenons d'excellents contacts avec ces amis vaudois.

Merci aussi à Mary-Hélène Müller qui gère notre site internet, en collaboration avec Mme Marie-Christine Secretin de Vevey.

N'oublions pas notre cher photographe, M. Bernard Uldry qui, à chacune de nos sorties, réalise de magnifiques photos. Il nous a rejoint aujourd'hui, accompagné par son épouse. Merci pour sa précieuse collaboration.

Enfin, de sincères remerciements aussi à mes collègues du comité pour leur gentillesse et leur précieuse collaboration. Ce n'est pas toujours facile de vous donner entière satisfaction mais sans leur aide, nous ne pourrions pas vous proposer un programme varié. Nos excuses si nos décisions ne sont pas toujours à votre goût. Nous sommes de simples amateurs, sans autre prétention que de vous divertir et nous essayons toujours de faire au mieux.

Un apéritif va maintenant vous être servi puis un repas durant lequel nous aurons le plaisir de découvrir les histoires de notre conteur Dominique Pasquier.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée est levée à 11 h 45.

Santé et bon appétit à toutes et tous.

Association des retraités Nestlé
de la fabrique de Broc

J. Moret
Secrétaire

M. Jaccottet
Président

18.11.2023
jm